



Notes de lecture et édition du "second volume" de Bouvard et Pécuchet : configurations complexes de l'inachèvement

Stéphanie Dord-Crouslé

► **To cite this version:**

Stéphanie Dord-Crouslé. Notes de lecture et édition du "second volume" de Bouvard et Pécuchet : configurations complexes de l'inachèvement. Flaubert. Revue critique et génétique, Institut des textes & manuscrits modernes (ITEM), 2012, <http://flaubert.revues.org/1808>. <halshs-00745159>

HAL Id: halshs-00745159

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00745159>

Submitted on 4 Dec 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Stéphanie Dord-Crouslé

Notes de lecture et édition du « second volume » de *Bouvard et Pécuchet* : configurations complexes de l'inachèvement

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Stéphanie Dord-Crouslé, « Notes de lecture et édition du « second volume » de *Bouvard et Pécuchet* : configurations complexes de l'inachèvement », *Flaubert* [En ligne], 7 | 2012, mis en ligne le 03 décembre 2012, consulté le 04 décembre 2012. URL : <http://flaubert.revues.org/1808>

Éditeur : Institut des textes & manuscrits modernes (ITEM)

<http://flaubert.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://flaubert.revues.org/1808>

Document généré automatiquement le 04 décembre 2012.

© Tous droits réservés

Stéphanie Dord-Crouslé

Notes de lecture et édition du « second volume » de *Bouvard et Pécuchet* : configurations complexes de l'inachèvement

- ¹ Flaubert est mort le 8 mai 1880 alors qu'il rédigeait l'avant-dernière scène du X^e chapitre de *Bouvard et Pécuchet*. D'après les scénarios connus, le roman aurait dû comporter douze chapitres, les deux derniers formant un « second volume » qui n'a jamais été rédigé mais en vue duquel l'écrivain avait déjà réuni une importante documentation préparatoire au moment de son décès. L'inachèvement de l'œuvre, et plus spécifiquement de son second volume, est donc un cas de figure très propice à une réflexion sur les problèmes d'interprétation croisés avec ceux de la genèse. L'inachèvement ouvre la question du sens et surtout empêche de la refermer. S'il est indubitable et massif dans le cas de *Bouvard et Pécuchet*, l'inachèvement est néanmoins à géométrie variable puisqu'il est aussi fonction des choix propres à chaque éditeur qui se trouve confronté au problème de l'édition de ce roman. L'inachèvement de l'œuvre est donc lui-même problématique.
- ² On va tenter ici d'explorer cette idée d'un inachèvement dont les configurations sont mouvantes en tirant le fil des notes de lecture : dans quelle mesure peut-on aller puiser dans cette catégorie particulière de documents préparatoires pour étendre l'empan du second volume ? Quelles sont les citations que l'on peut légitimement sélectionner alors qu'elles n'ont pas été effectivement recopiées par Flaubert ou Laporte sur des pages préparées pour le second volume ? Et certaines pages préparées ne seraient-elles pas elles-mêmes encore largement inachevées ? Différents cas de figure vont être ici envisagés au nombre de ceux qui ont nourri la réflexion éditoriale menée dans le cadre du projet Bouvard¹.

Le processus rédactionnel du second volume (le schéma régulier)

- ³ Commençons par rappeler rapidement la manière dont se serait vraisemblablement présenté le second volume de *Bouvard et Pécuchet* si Flaubert en avait achevé la rédaction. Il aurait été composé d'un ensemble de « pages préparées » (on reviendra plus loin sur cette notion), choisies, ordonnées selon un scénario développé, et reliées entre elles par des attaches narratives, comme l'indique Flaubert dans une lettre à son éditeur Georges Charpentier du 16 mai 1879 : « Quant au second volume, aux trois quarts fabriqué, je n'ai plus que des attaches à y mettre² ». L'état d'inachèvement de l'œuvre rend donc impossible l'édition *du* second volume voulu par le romancier ; en revanche, la prise en compte des documents rassemblés par Flaubert autorise l'édition de reconstitutions conjecturales *plurielles* de ce volume, conçues à partir d'hypothèses diverses émises en fonction des seuls matériaux existants. Ces reconstitutions ne comportent évidemment aucune attache narrative ; elles sont construites à partir d'un scénario peu élaboré³ et n'ont pas subi l'épreuve du crible flaubertien : visant à l'exhaustivité, elles agrègent la totalité des pages préparées présentes dans les dossiers documentaires de Rouen⁴, ou, au contraire, ne proposent qu'un choix de ces pages, plus ou moins étendu, effectué en fonction des principes de l'éditeur et/ou de la place disponible dans l'édition⁵.
- ⁴ La catégorie typologique des pages préparées est au cœur de la question du second volume puisque – en raison de l'inachèvement du roman – ces pages en proposent le stade le plus élaboré. Au nombre de 443 d'après le site d'édition des dossiers documentaires de *Bouvard et Pécuchet*, elles présentent plusieurs traits caractéristiques : le plus souvent, elles ont été calligraphiées par la « belle main » de Laporte, l'ami de Flaubert qui lui a servi de secrétaire pendant la majeure partie de la gestation de son dernier roman ; et elles sont composées de listes de citations rangées sous des rubriques comme « Beautés de l'administration » ou

« Style de jocrisse ». L'homogénéité apparente de ces pages est néanmoins trompeuse. Toutes n'auraient vraisemblablement pas été utilisées : Flaubert aurait procédé à des reconfigurations et aurait opéré des choix : le contenu singulier de cette partie de l'œuvre (essentiellement des citations) aurait été le théâtre de phénomènes similaires à ceux, maintenant bien connus, qui régissent ordinairement la genèse de la prose flaubertienne où une phase de développement et d'accroissement de la matière narrative est toujours suivie par une phase de réduction et de condensation drastiques⁶. Mais s'il y a indubitablement excès dans ce groupe de feuillets tel qu'il apparaît aujourd'hui, il y a tout aussi certainement des manques. D'abord, s'il avait vécu, Flaubert aurait sûrement consulté d'autres livres, même si l'essentiel de ses campagnes de lectures avait déjà été mené. Ensuite, tous les dossiers documentaires qu'il avait constitués ne sont pas conservés à la bibliothèque municipale de Rouen : certains n'ont pas été donnés à cette institution en 1914 par la nièce de l'écrivain et ont été vendus à la mort de celle-ci en 1931 ; et tout ceci est encore sans compter l'énigmatique dossier que Laporte aurait gardé par devers lui après sa brouille avec Flaubert à l'automne 1879... Surtout, outre ces divers aléas, à la mort du romancier, le processus rédactionnel caractéristique du second volume a connu une interruption brutale : aussi une part non négligeable de la matière documentaire rassemblée n'a-t-elle pas été complètement traitée – demeurant accidentellement figée au stade des notes de lecture.

- 5 En effet, l'analyse des dossiers de Rouen montre que l'écrivain suit toujours le même *modus operandi*. Lorsqu'il lit un ouvrage, il le prend en note. Sur les pages de notes, certains fragments sont sélectionnés en vue du second volume par une croix, une mention du type : « pour la copie » ou l'indication d'une catégorie de classement comme « Exaltation du bas » ou « Grands hommes ». Suit éventuellement une phase lors de laquelle les fragments textuels marqués sont recopiés sur des pages dites récapitulatives ; ils font alors l'objet d'un premier regroupement thématique transitoire (par exemple sous le titre : « Littérature médicale »). Enfin, les fragments sélectionnés sont réordonnés, cette fois en fonction des catégories prévues par les scénarios du second volume ; ces pages forment la catégorie des pages préparées pour le second volume. En simplifiant, le processus rédactionnel caractéristique de cette partie de l'œuvre comporte donc deux ou trois étapes dont on peut maintenant illustrer la succession en prenant un exemple issu de l'ouvrage de Hufeland, *L'Art de prolonger la vie humaine* (1809).
- 6 Au stade des notes de lecture, Flaubert relève avec minutie l'étonnante liste des actes médicaux réalisés sur la personne du roi et dont la prescription sur une si courte durée confine à l'acharnement thérapeutique : « Louis XIII, pendant ses 10 derniers mois fut saigné 47 fois et prit 215 médecines et prit 215 médecines avec 210 lavements. ([p.] 14) ».

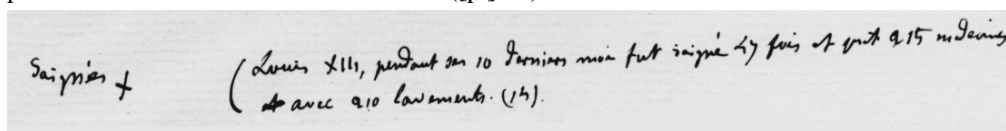


Fig. 1 - Collections Bibliothèque municipale de Rouen, ms g 226⁷ f° 135 (détail)⁷.

- 7 Dans la marge, en face de ce fragment, se trouvent une vedette : « Saignées », une croix et un trait de sélection qui laissent présager que la citation a été repérée et sera mise à profit par l'écrivain. En effet, le fragment textuel, suivi du titre de l'ouvrage dont il est extrait, réapparaît à un stade qui est celui des pages récapitulatives :

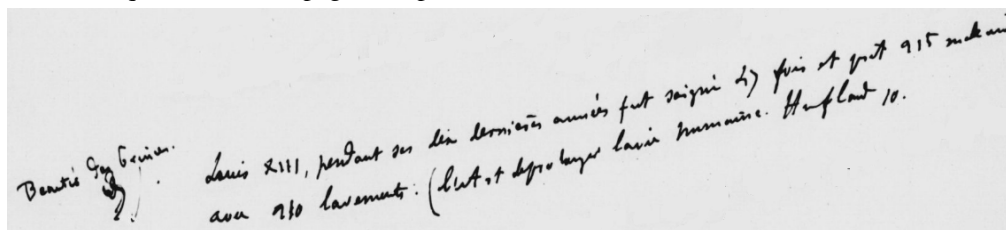


Fig. 2 - Collections Bibliothèque municipale de Rouen, ms g 226⁷ f° 155 (détail).

- 8 Sur ce feuillet, une dizaine d'extraits issus d'ouvrages divers se trouvent réunis sous un titre unique, « Curiosités médicales », qui a pour mission de souligner leur unité thématique. Mais

cette localisation n'est que transitoire, comme le montre la réindexation que subit aussitôt le fragment, dans la marge du feuillet, par l'intermédiaire de l'ajout de la mention : « Beautés des Princes ». Aussi est-ce logiquement qu'on retrouve l'extrait de l'ouvrage de Hufeland recopié sur une page préparée pour le second volume intitulée « Les Princes » et rangée dans le dossier des « Beautés » :

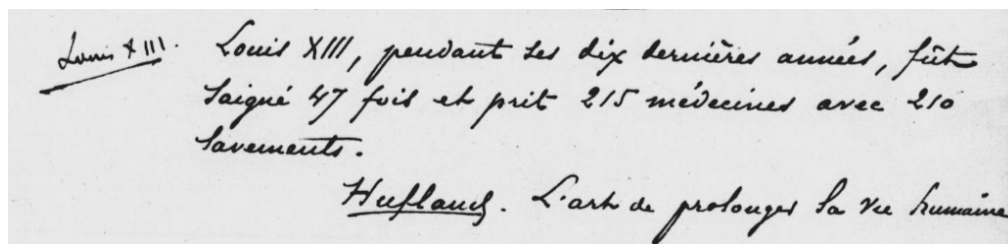


Fig. 3 - Collections Bibliothèque municipale de Rouen, ms g 226¹ f° 213 (détail).

- 9 Le fragment textuel a donc subi deux transferts qui l'ont fait successivement passer du stade des notes de lecture à celui des pages récapitulatives, et du stade des pages récapitulatives à celui des pages préparées pour le second volume : il s'agit là du schéma régulier d'évolution génétique des fragments textuels destinés au second volume⁸.
- 10 Mais la brouille survenue avec Laporte en septembre 1879 a fortement ralenti le travail de l'écrivain jusqu'à ce que ce dernier s'éteigne brutalement le 8 mai 1880 : pour cette raison, de nombreux fragments n'ont pas pu parcourir la totalité du cycle prévu. Aussi l'inachèvement du processus rédactionnel rend-il légitime la démarche qui consiste à aller chercher dans les notes de lecture les fragments marqués pour la copie dont on ne trouve pas trace sur une page préparée. C'est l'application de ce principe éditorial qui a mis au jour de nombreux fragments textuels inconnus avant leur parution en 1981 dans l'édition d'Alberto Cento et de Lea Caminiti⁹. Reste à savoir quelles sont les marques à retenir, outre l'indiscutable indication de régie : « copie » ou « à copier », et la présence significative d'une catégorie de classement ; car toutes les croix en marge ne désignent pas un fragment pour le second volume. Les croix parenthétiques¹⁰ semblent proposer les repères les plus fiables, mais souvent, comme le confirme l'examen des dossiers, le soulignement d'une expression ou un simple trait en marge suffisent à enclencher le processus de recopiage. Une typologie précise de ces phénomènes reste à établir.

Le traitement éditorial d'une anomalie ponctuelle : les fragments *in absentia*

- 11 Arrêtons-nous maintenant sur le cas particulier des fragments qui apparaissent sur des pages de notes de lecture, accompagnés de l'indication « à copier », mais qui n'ont pas été retenus par Lea Caminiti dans son édition parce qu'ils posent des problèmes spécifiques. Il s'agit de fragments dont l'extension textuelle et/ou la localisation exacte ne sont pas précisément définies : contrairement à son habitude, dans ses notes, Flaubert n'a pas recopié *in extenso* l'énoncé visé ; il s'est contenté d'indiquer la page où se trouve le texte, et, le plus souvent, la catégorie dans laquelle il faudrait le classer, ou bien il a seulement donné un bref aperçu de son contenu. Le romancier devait procéder ainsi lorsqu'il possédait l'ouvrage à demeure et savait donc pouvoir s'y reporter facilement lorsqu'il en aurait besoin, ou bien lorsqu'en vue de la préparation de la copie par Laporte, il fournissait à son ami, en même temps que ses notes de lecture, l'ouvrage dans lequel il avait dû indiquer, en marge, par un coup de crayon ou une croix, la situation du passage concerné. Le fragment textuel – c'est notre hypothèse – aurait donc dû alors être copié sur une page préparée pour le second volume et il ne faut pas chercher ailleurs que dans l'inachèvement du processus génétique les raisons de son absence. En l'état actuel, les fragments de ce type n'apparaissent pas textuellement dans le corpus des dossiers documentaires ; mais ils sont désignés pour la copie par une marque de sélection dont on ne peut nier la dimension quasi performative en dépit du statut « *in absentia* » des objets auxquels elle s'applique. Il nous paraît donc pertinent de donner à ces fragments une existence éditoriale qui, strictement encadrée et clairement identifiable, ne passe pas sous silence les

incertitudes qui entourent leur détermination mais permette à ces fragments d'être mobilisables par l'intermédiaire du module de reconstitution conjecturale du second volume¹¹, accessible sur le site d'édition des dossiers documentaires de *Bouvard et Pécuchet*¹².

12 Examinons donc quelques exemples de cette configuration particulière. Le premier apparaît dans la seule note que Flaubert a prise sur un texte de Lamennais intitulé *Une voix de prison* :

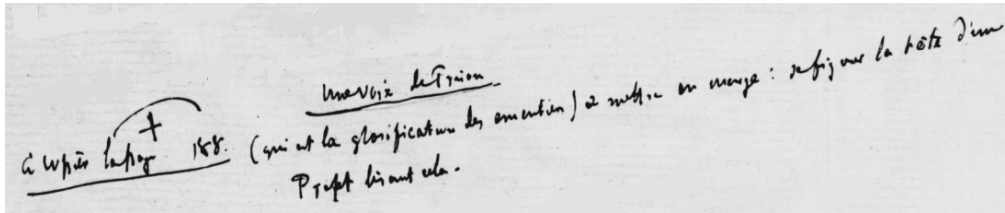


Fig. 4 - Collections Bibliothèque municipale de Rouen, ms g 226⁷ f° 219 (fragment 10).

13 La note de l'écrivain ne comporte aucun élément du texte visé : elle renvoie à une page précise de l'ouvrage (« la page 188 »), commente son contenu du point de vue du scripteur (« page [...] qui est la glorification des émeutiers ») et ajoute une double indication de régie : cette page est « à copier » (sous-entendue « sur une page destinée au second volume ») et il faudra « mettre en marge [de l'extrait copié une sorte de didascalie à destination du lecteur] : se figurer la tête d'un Préfet lisant cela ». Le montage est prévu avec précision ; ne manque que le texte lui-même qui n'apparaît nulle part dans les dossiers de Rouen... L'édition diplomatique de ce fragment se doit de reproduire avec exactitude les seuls mots tracés par Flaubert, qu'une édition normalisée classique se contentera de régulariser en fonction des principes normatifs qui sont les siens (ajout des majuscules, rectification de la ponctuation, développement des abréviations, etc.). Elle pourra certes insérer une note de commentaire ou d'éclaircissement critique permettant au lecteur de prendre connaissance du contenu pointé par Flaubert : mais l'effet comique du dispositif prévu par l'écrivain – non dénué d'une certaine violence, d'ailleurs – sera en grande partie perdu. En outre, les notes de ce type n'apparaissent pas dans l'interface de lecture du module de reconstitution accessible sur le site d'édition des dossiers documentaires. Il nous est donc apparu à la fois pertinent et nécessaire d'introduire dans la transcription normalisée du fragment, sous la forme clairement identifiée que prennent les interventions éditoriales¹³ sur le site, le fragment textuel dont nous pensons (sans en avoir néanmoins la preuve matérielle expresse) qu'il est visé par le commentaire de Flaubert :

[¹⁰]



À copier la page 188 [« Et après les rêves enchantés, les ardeurs, les tendresses, les enivrements du jeune âge, vinrent les sévères devoirs de l'homme, le grand, le saint combat où tomber c'est vaincre, où mourir c'est revivre. // Et ils sont tombés, et ils ont vaincu, ceux que je vis frappés de la balle, ou percés à terre par l'épée du lâche. // Et ils sont tombés, et ils ont vaincu, ceux encore qui, en murmurant d'une voix éteinte le nom de la patrie, expirèrent, après de longues tortures sur la paille des cachots. // Troupe glorieuse des forts, vous êtes là près de moi, et vous me dites : Entends-tu, frère, les vieux martyrs qui d'en haut nous appellent ? Couronnés de splendeur, ils s'en vont, messagers divins, de sphère en sphère, chantant le cantique de l'avenir. // Une vertu émane d'eux, pénètre au cœur du peuple, et ses battements deviennent plus pressés, et la terre et les cieux tressaillent, et les mondes, palpitant au sein de l'immensité, se disent l'un à l'autre : Une grande justice va se faire ; avez-vous senti passer le souffle de Dieu ? // La voix se tut de nouveau, comme perdue dans le vague de l'espace. Puis, tout à coup, vibrant avec force : // Ils ont enchaîné le corps, mais l'âme se rit d'eux, elle est libre »] (qui est la glorification des émeutiers) et mettre en marge : « Se figurer la tête d'un préfet lisant cela ».

Fig. 5 - Ms g 226⁷ f° 219 (fragment 10) ; transcription de Delphine Gleizes (affichage normalisé).

14 Reproduire au plus près le dispositif imaginé par Flaubert nous paraît être le seul moyen pour que le lecteur puisse vraiment « se figurer la tête d'un préfet¹⁴ lisant cela »...

15 L'exposition d'un second exemple permettra de mieux appréhender la fréquence et les variations du phénomène qui nous occupe. L'ouvrage que Flaubert prend ici en note est l'*Examen critique des doctrines de la religion chrétienne* par Patrice Larroque. Or, sur l'un

de ses feuillets de notes, le romancier mentionne, entre guillemets, cette seule expression : « c'était par zèle de charité », située dans l'ouvrage (« [p.] 117 »), précédée d'une caractérisation du texte visé : « éloge de l'inquisition, par Falloux », et suivie par une note de régie surmontée d'une croix parenthétique : « à copier le texte ».

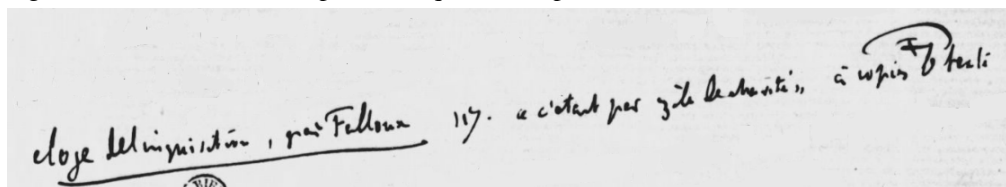


Fig. 6 - Collections Bibliothèque municipale de Rouen, ms g 226° f° 302 v° (fragment 8).

- 16 Pas plus que l'édition diplomatique, l'édition normalisée classique de ce fragment ne renseigne sur le contenu exact du texte concerné. En revanche, grâce à l'intervention éditoriale forte que permet l'édition en ligne des dossiers documentaires, le lecteur perçoit aussitôt l'effet que recherchait Flaubert en sélectionnant, en vue du second volume de son roman, cet extrait rapporté par Larroque ; et il peut l'utiliser, s'il le souhaite, pour construire une reconstitution conjecturale du volume manquant :

[8]



Éloge de l'Inquisition, par Falloux, p. 117 : « c'était par zèle de charité ». **À copier le texte**
 [« Autrefois la société tout entière était religieuse et constituée religieusement ; elle croyait, en arrachant un homme à l'hérésie, l'arracher à un supplice éternel, et c'était tout le zèle de la charité qu'elle employait à combler l'abîme dans lequel des populations en masse pouvaient se précipiter aveuglément. Le sang répandu ne l'était qu'avec la plus vigilante sollicitude pour l'âme du coupable, que l'Église s'efforçait jusqu'au bout d'éclairer et de reconquérir [...] » (De Falloux, *Histoire de saint Pie V, Pape, Introduction*, tome 1^{er}, Paris, 1844) »].

Fig. 7 - Ms g 226° f° 302 v° (fragment 8) ; transcription de Taro Nakajima (affichage normalisé).

- 17 Le parti pris éditorial qui consiste à intégrer dans le fragment textuel la citation visée, absente du fait des aléas d'une genèse chaotique, a pour effet de produire un effet de lecture différent de celui qui est suscité par la présentation du même texte en note de bas de page. En cela, il est plus conforme à l'effet visé par Flaubert et donc à son dessein esthétique probable. Et techniquement, ce parti pris présente l'intérêt de permettre l'intégration du fragment complété dans une reconstitution conjecturale du second volume telle que le site d'édition des dossiers documentaires permet d'en produire.

Cas limites

- 18 Mais ce principe éditorial ne va pas sans soulever un certain nombre de problèmes ni sans poser d'épineuses questions. La première a trait à l'extension du fragment textuel visé.

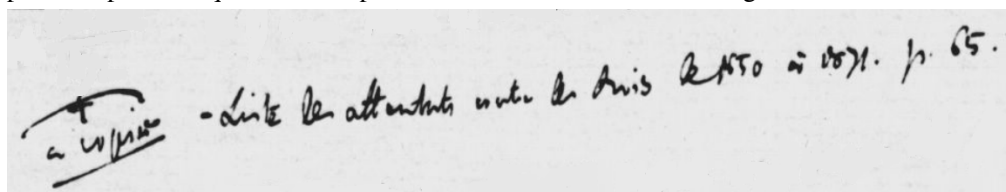


Fig. 8 - Collections Bibliothèque municipale de Rouen, ms g 226° f° 289 (fragment 4).

- 19 En effet, si l'on retrouve bien dans le fragment ci-dessus issu des notes de lecture prises par Flaubert sur l'ouvrage du R.P. Huguet : *Paris, ses crimes et ses châtiments*, tous les éléments repérés dans les deux exemples précédents (le sommaire du texte visé : « Liste des attentats contre les Rois de 1850 à 1871 », précédé d'une note de régie : « à copier », et suivi d'une indication paginale précise : « p. 65 »), on se heurte à une difficulté inattendue : comme le montre l'illustration suivante, la liste dressée par l'ecclésiastique se développe en réalité sur trois pages et comporte 17 noms auxquels s'ajoute la mention des circonstances assez précises dans lesquelles chacun des attentats a été commis :

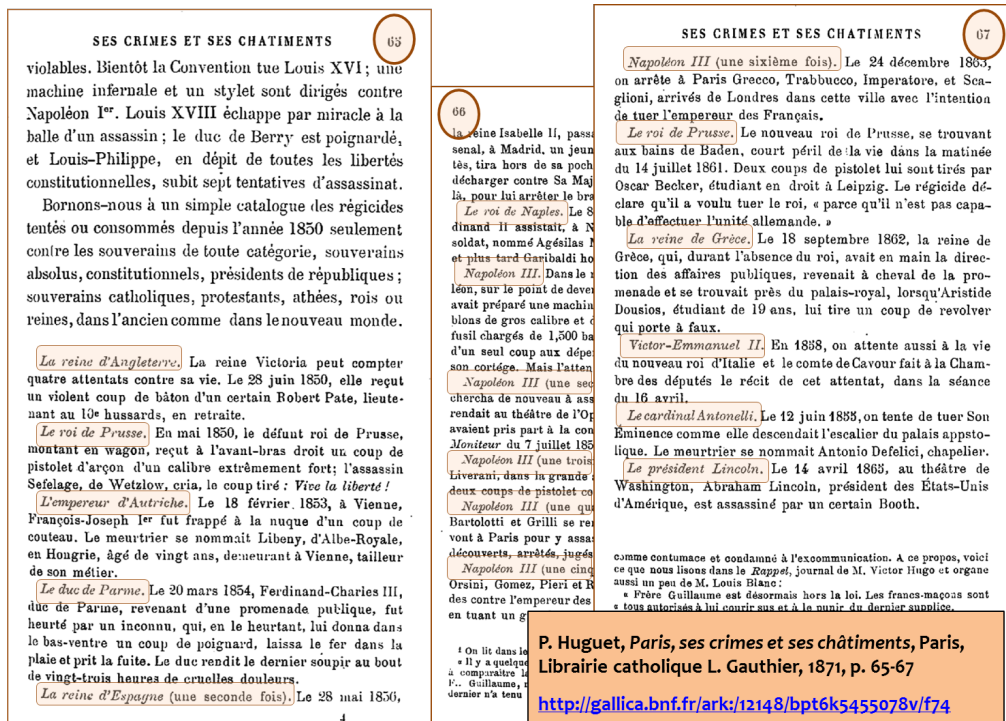


Fig. 9 - P. Huguet, Paris, ses crimes et ses châtiments, Paris, Librairie catholique L. Gauthier, 1871, montage des p. 65-67 ; en ligne sur Gallica.

20 C'est moins la longueur de la liste qui pose ici problème (il en existe d'autres dans les dossiers documentaires) que le choix des éléments à opérer : Flaubert se serait-il contenté de l'énumération brute des noms ? ou aurait-il ajouté certains des renseignements complémentaires donnés par l'auteur ? Dans la mesure où le romancier a indiqué une période (« de 1850 à 1871 »), il nous a semblé ici pertinent d'accoler à la liste des souverains la date des attentats :

[5]



À copier. - Liste des attentats contre les rois de 1850 à 1871 [la reine d'Angleterre (28 juin 1850) ; // le roi de Prusse (mai 1850) ; // l'empereur d'Autriche (18 février 1853) ; // le duc de Parme (20 mars 1854) ; // la reine d'Espagne (une seconde fois) (28 mai 1856) ; // le roi de Naples (8 décembre 1856) ; // Napoléon III (octobre 1852) ; // Napoléon III (une seconde fois) (5 juillet 1853) ; // Napoléon III (une troisième fois) (28 avril 1855) ; // Napoléon III (une quatrième fois) (1857) ; // Napoléon III (une cinquième fois) (14 janvier 1858) ; // Napoléon III (une sixième fois) (24 décembre 1863) ; // le roi de Prusse (14 juillet 1861) ; // la reine de Grèce (18 septembre 1862) ; // Victor-Emmanuel II (1858) ; // le cardinal Antonelli (12 juin 1855) ; // le président Lincoln (14 avril 1865)], p. 65.

Fig. 10 - Ms g 226⁶ f^o 289 (fragment 4) ; transcription de Taro Nakajima (affichage normalisé).

21 Le texte ainsi proposé l'est sous l'entière responsabilité de l'éditeur et sans qu'il ait d'autre élément de preuve pour justifier son choix que sa connaissance du corpus et l'évaluation critique qu'elle sous-tend. Loin de l'illusion qui consiste à penser que le geste éditorial est transparent, on voit clairement ici, dans cette situation extrême qui opère un grossissement comparable à celui d'un microscope, qu'il y a au contraire toujours partie liée avec une interprétation du matériau édité.

22 On trouvera une autre illustration de la difficulté qu'il y a à définir l'extension du fragment textuel visé dans une page – à mi-chemin entre la note de lecture et la page récapitulative – concernant les *Pensées* de Louis Veullot.

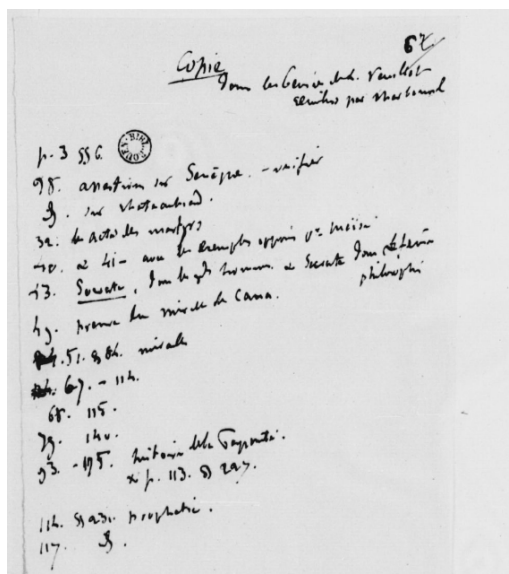


Fig. 11 - Collections Bibliothèque municipale de Rouen, ms g 226³ f^o 67 ; transcription de Sarah Mombert et Stéphanie Dord-Crouslé (affichage ultra-diplomatique).

23 Ce feuillet présente une liste de 16 fragments *in absentia*, collectivement désignés pour le second volume par la mention « Copie » tracée en haut de la page. Ils sont parfois introduits par un mot ou une expression (« Assertions sur Sénèque » ou « Preuve du miracle de Cana »), mais ils ne sont identifiés que par un numéro de paragraphe et/ou une référence paginale. Or aucun de ces extraits n'apparaît aujourd'hui effectivement sur une page préparée conservée dans les dossiers de Rouen. Si le travail de copie a été réalisé, il n'en reste pas trace ; et il est tout autant envisageable que Flaubert n'ait pas eu le temps de le (faire) accomplir. Quoiqu'il en soit, le geste de sélection existe bien et doit pouvoir être pris en compte dans le processus éditorial présidant à la reconstitution conjecturale d'un second volume possible ; reste à savoir à quoi il s'applique... L'écrivain avait vraisemblablement porté dans la marge de l'exemplaire lu des marques (croix ou traits) permettant de repérer aisément les passages visés. En l'absence de cet ouvrage, il est impossible d'identifier avec certitude l'extension qu'il pensait donner à ces citations. Quand le paragraphe indiqué est très court, il n'y a évidemment pas lieu de débattre longuement ; c'est le cas du fragment n^o 6 :

[6] P. 43. Socrate [« Socrate, après une vie de libre-penseur, mourut sans avoir l'instinct du repentir »], dans les « Grands Hommes » [...]

Fig. 12 - Ms g 226³ f^o 67 (fragment 6) ; transcription de Sarah Mombert et Stéphanie Dord-Crouslé (affichage normalisé).

24 En revanche, quand le paragraphe comprend plusieurs dizaines de lignes ou lorsque seule une indication paginale (« 117 ») est fournie, le problème est beaucoup plus embarrassant et l'on peut penser que Flaubert avait vraisemblablement sélectionné à l'intérieur de ces vastes ensembles un ou plusieurs extraits et qu'il n'aurait pas recopié la totalité d'une page ou d'un paragraphe fort long, comme on le voit pour le fragment n^o 9 :

[9]

P. 51, § 84, miracles [« "Pourquoi des miracles à Lourdes ? C'est à Paris, c'est à l'Académie des sciences qu'il en faudrait faire !" // Il y a des raisons pour que Dieu se révèle aux humbles et se cache aux superbes : c'est de quoi Notre-Seigneur a hautement béni son Père. // D'ailleurs, à l'Académie des sciences, le flambeau ne leur a-t-il pas été donné par les mains de l'Église, comme à nous tous ? Mais ce flambeau nécessaire, ils ont commencé par l'éteindre, et ensuite ils cherchent sans trouver ; ils connaissent tous les alphabets, et ils ne déchiffrent rien. Que penser de cette impuissance académique ? Nous ne serions point éloignés d'y voir un miracle, le miracle approprié au lieu ; miracle de la justice divine appesantie sur l'orgueil humain. // Oui, il se fait des miracles à l'Académie des sciences, et beaucoup et de très-grands ! Tout incrédule en cet endroit est un miracle ; et le miracle se renouvelle, on pourrait dire qu'il s'aggrave, chaque fois qu'une nouvelle profondeur de la puissance divine s'ouvre aux yeux de ces docteurs sans leur révéler l'existence de Dieu ; ou que voyant Dieu, ils en restent là, refusant de s'enquérir de sa volonté ; forcés de le voir, refusant de le connaître, de l'aimer et de le servir ; terrassés, non éclairés ; chassés et enfoncés dans de plus profondes ténèbres par la lumière même, et poussant ce cri sourd et insensé de l'orgueil : *Non serviam* ! David a dit du pécheur : "Il s'est promis en son cœur de pécher ; il refuse de comprendre pour n'être pas forcé de bien faire." (Ps. XXXV.) Voilà le miracle. // À l'Académie des sciences, le Dieu des sciences, méprisé des savants, voile en quelque sorte un côté de sa divinité et ne montre que sa sagesse. Ainsi, méprisé à Nazareth, Jésus de Nazareth, partout si prodigue de miracles, se contenta presque d'enseigner. *Et non fecit ibi virtutes multas propter incredulitatem illorum, À CAUSE DE LEUR INCRÉDULITÉ* »].

Fig. 13 - Ms g 226³ f° 67 (fragment 9) ; transcription de Sarah Mombert et Stéphanie Dord-Crouslé (affichage normalisé).
 25 Cependant, en l'absence de ces indications précises, on a fait le choix, pour l'instant, de donner
 une extension la plus large possible aux fragments, tout en restant dans des limites acceptables.
 26 Évoquons rapidement un second problème éditorial connexe qui est celui des redondances. On
 l'a dit, tous les fragments marqués pour la copie dans les notes de lecture (de même, d'ailleurs,
 que tous les extraits que l'on trouve recopiés sur des pages préparées) ne seraient sûrement
 pas passés dans le second volume. Flaubert aurait effectué un tri sévère, dans une phase
 rédactionnelle de réduction de la matière comme en présente la genèse de toutes ses œuvres.
 Or, l'exemple des deux pages de notes que le romancier a prises à la lecture de *L'Arsenal de*
la dévotion par Paul Parfait montre que la pratique des fragments *in absentia* a pu favoriser
 une prolifération peut-être incontrôlée des fragments sélectionnés.

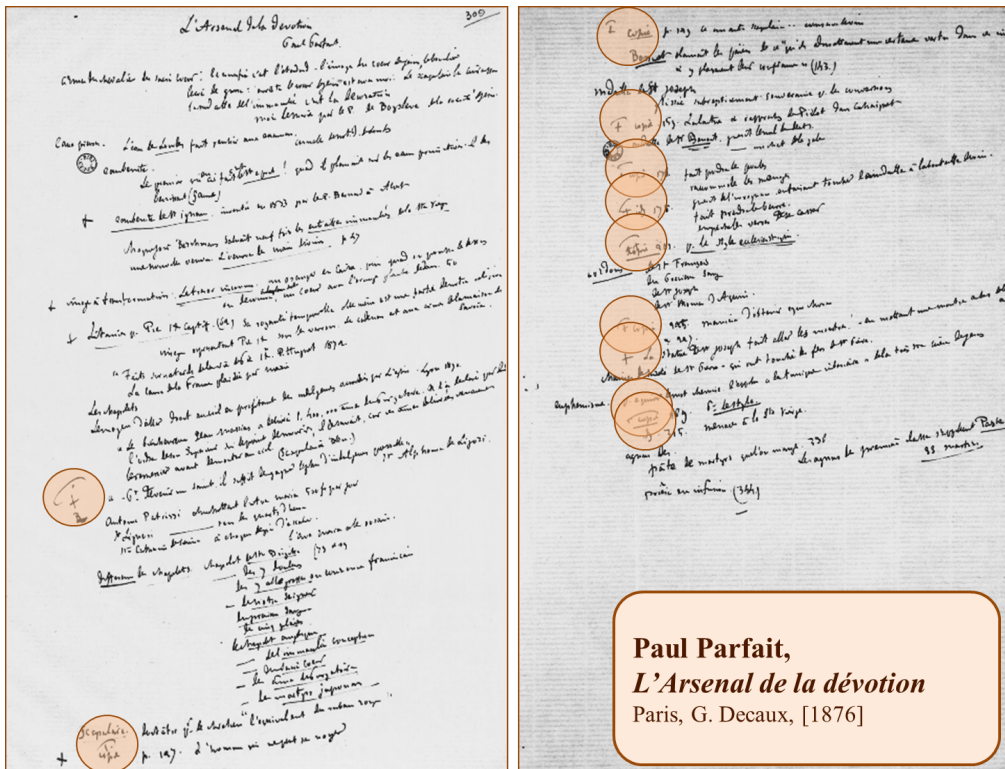
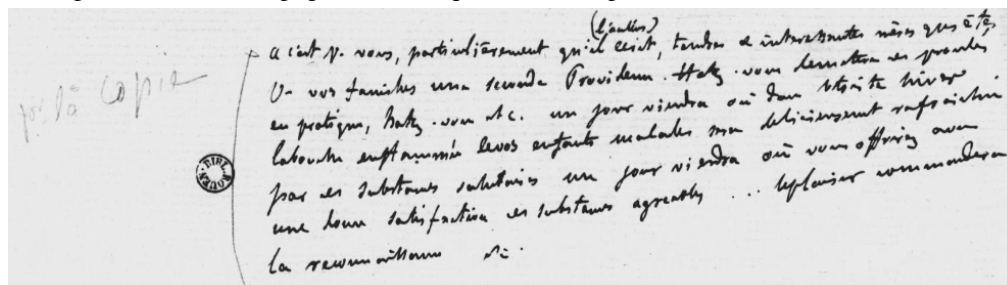


Fig. 14 - Collections Bibliothèque municipale de Rouen, ms g 226⁶ f° 309 r° et v° (images retraitées).

- 27 En effet, en se fiant aux indications de localisation données par Flaubert, si l'on met en face de tous les fragments *in absentia* le texte vraisemblablement visé par l'écrivain, on s'aperçoit qu'un grand nombre de ces fragments relatent des anecdotes assez similaires, à savoir des miracles en lien avec différents objets religieux (chapelets, scapulaires, cordons, etc.). Dès cette étape de la note de lecture, on peut donc présumer que Flaubert aurait reculé devant le caractère répétitif de ces anecdotes et n'aurait pas fait passer la totalité de ces fragments dans le second volume. Mais comme il est impossible de savoir lesquels auraient subsisté, il paraît utile, en donnant accès à chacun d'entre eux par l'intermédiaire d'une intervention éditoriale spécifique, de permettre aux lecteurs d'expérimenter tous les choix et montages possibles en fonction des hypothèses qui sont les leurs.

Complexités imprévues du schéma régulier

- 28 Ce choix éditorial permet aussi de jeter un jour nouveau sur les pages préparées issues de notes de lecture marquées pour la copie. Jusqu'ici les difficultés rencontrées venaient soit du fait que le processus génétique normal avait été interrompu (une note de lecture se retrouvant sans page préparée), soit du fait que les fragments textuels indiqués dans la note de lecture se présentaient *in absentia* et que leur identification, en l'absence des exemplaires annotés par Flaubert, ressortit à une décision éditoriale qui, bien que fondée, est toujours discutable en tant que telle. Hors de ces situations particulières, on pourrait donc penser que les fragments marqués « à copier » sur une note de lecture et effectivement recopiés par Laporte ou Flaubert sur une page préparée ne posent aucun problème. Mais les choses ne sont malheureusement pas toujours aussi simples... On va le montrer en analysant un dernier exemple issu de l'introduction que l'inventeur des conserves alimentaires, Nicolas Appert, a rédigée à l'occasion de la parution de la 3^e édition de son ouvrage, *Le Livre de tous les ménages* (1813). L'extrait apparaît d'abord sur la première des deux pages de notes que Flaubert a prises lors de sa lecture :

Fig. 15 - Collections Bibliothèque municipale de Rouen, ms g 226¹ f° 5 (fragment 1)

- 29 La note de régie située dans la marge du manuscrit (« p^r la Copie ») montre clairement que Flaubert voulait que cet extrait figure dans le second volume de son roman. On remarque cependant aussi que le texte, tel que l'écrivain l'a recopié sur l'ouvrage d'Appert, comporte trois manifestations caractéristiques du régime scriptural particulier de la prise de notes : des lacunes sont indiquées grâce à l'utilisation de points de suspension, et, à deux reprises, Flaubert a recours à la locution adverbiale *et caetera*, dans sa forme abrégée :

p^r la Copie (l'auteur)

« c'est p- vous, particulièrement qu'il écrit, tendres & intéressantes mères qui êtes p- vos familles une seconde Providence. Hâtez-vous de mettre ces procédés en pratique, hâtez-vous etc. un jour viendra où dans le triste hiver la bouche enflammée de vos enfants malades sera délicieusement rafraîchie par ces substances salutaires un jour viendra où vous offrirez avec une douce satisfaction ces substances agréables ... le plaisir commandera la reconnaissance etc. »

Fig. 16 - Ms g 226¹ f° 5 (fragment 1) ; transcription de Carine Goutaland (affichage ultra-diplomatique).

- 30 Comme tout un chacun, Flaubert use souvent de semblables procédés pour accroître la vitesse de sa prise de notes. Mais dans ce cas précis, lorsque l'écrivain demande à son ami et secrétaire Laporte de recopier un fragment ainsi modifié sur une page préparée pour le second volume,

vide-t-il le texte exact de l'ouvrage d'Appert dans les limites que sa prise de notes doit permettre d'identifier ? Ou s'attend-il à ce que les marques d'énonciation qu'il a introduites soient elles aussi reproduites ? En d'autres termes, Laporte est-il censé se reporter à l'ouvrage-source pour rectifier la citation ? Ou, dès cette étape, la reformulation est-elle supposée, dans le projet flaubertien, se substituer au texte original d'Appert ? La page préparée qui correspond à cette note de lecture fournit des éléments de réponse à cette question :

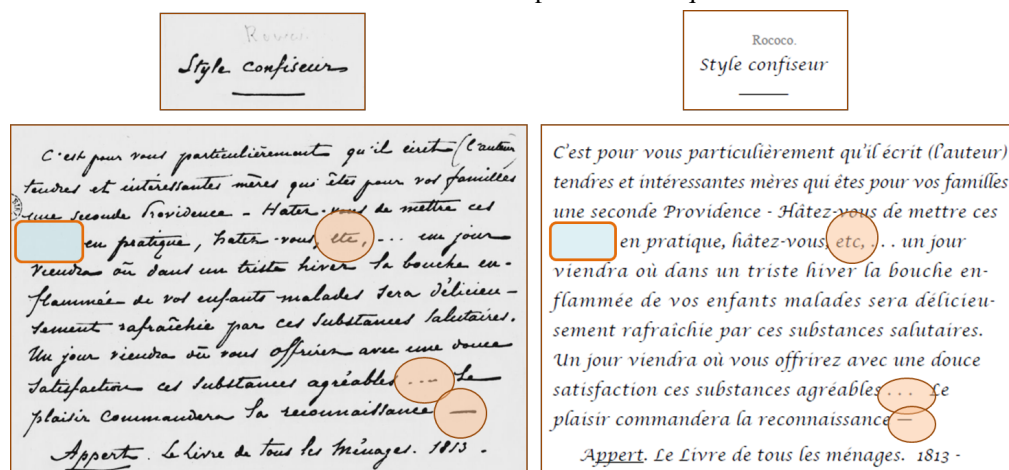


Fig. 17 - Collections Bibliothèque municipale de Rouen, ms g226⁷ f° 3 (fragment 1) ; transcription de Stéphanie Dord-Crouslé (affichage ultra-diplomatique).

- 31 Comme on le voit, le texte que Laporte recopie est indubitablement celui de Flaubert – et non celui d'Appert : le secrétaire ne corrige pas les lapsus¹⁵, pas plus qu'il ne comble les lacunes ; il conserve les points de suspension introduits par le romancier et l'une de ses deux locutions adverbiales abrégées « etc. », allant jusqu'à transformer en simple tiret celle qui terminait le texte écrit par Flaubert¹⁶.
- 32 Dans le cas présent, la formulation à laquelle aboutit Laporte n'est vraisemblablement pas le résultat d'un choix. Comme l'indique le registre de la Bibliothèque nationale¹⁷, *Le Livre de tous les ménages* a été emprunté par le domestique de Flaubert, Émile Colange, entre le 24 février et le 3 mars 1873, pendant un séjour du romancier dans la capitale. Lorsque celui-ci a donné ses notes à son ami, vraisemblablement après son retour à Croisset, elles n'étaient donc sûrement pas accompagnées de l'ouvrage emprunté – déjà rendu depuis longtemps à Paris. La preuve en est que Laporte, n'étant pas parvenu à déchiffrer le substantif « procédés » dans les notes de Flaubert, a laissé en blanc, dans sa copie, l'espace nécessaire à l'insertion du mot manquant (voir le rectangle à fond bleu sur les illustrations ci-dessus). S'il avait eu l'ouvrage en main, Laporte aurait sûrement déchiffré le mot et comblé la lacune.
- 33 Nonobstant, d'autres exemples montrent que, même en possession de l'ouvrage-source, l'ami et secrétaire ne s'y reportait pas – tant que l'écrivain ne l'y invitait pas expressément. Or, dans le cas précis du fragment d'Appert, les interventions combinées de Flaubert et Laporte, qui conduisent au texte tel qu'il apparaît sur la page préparée, ne permettent pas de saisir vraiment ce qui a retenu l'attention du romancier au moment de sa lecture, à savoir les répétitions oratoires, les anaphores, le style ampoulé et le vocabulaire abstrait prodigués par l'habile inventeur pour évoquer son utile mais très prosaïque procédé de stérilisation des aliments. La dernière phrase telle que Laporte l'a transcrite confine même aux limites de l'intelligibilité dans la mesure où elle ampute brutalement la phrase originelle d'Appert de deux des trois propositions juxtaposées qui formaient son ossature : est ainsi définitivement perdue la formulation étudiée de ce qui devait symboliser pour Flaubert l'acmé grotesque d'un bonheur domestique bourgeois fondé sur le recours salvateur aux conserves...
- 34 Une édition normalisée de ce fragment se contentera de reprendre le texte calligraphié par Laporte en n'opérant que quelques régularisations usuelles. C'est le choix qui correspond aux principes éditoriaux de Lea Caminiti¹⁸ :

379. (I 5 Fn ; VII 3 L).
Style confiseur.

C'est pour vous particulièrement qu'il écrit (l'auteur), tendres et intéressantes mères qui êtes pour vos familles une seconde Providence. Hâtez-vous de mettre ces {procédés} en pratique, hâtez-vous etc., un jour viendra où dans un triste hiver la bouche enflammée de vos enfants malades sera délicieusement rafraîchie par ces substances salutaires. Un jour viendra où vous offrirez avec une douce satisfaction ces substances agréables... Le plaisir commandera la reconnaissance.
Appert, *Le livre de tous les ménages*. Introduction.

35 Ou bien on arguera de la situation dans laquelle se trouvait Flaubert (une prise de notes visant à l'économie) pour faire un choix différent. Il s'agit alors, en opérant un certain nombre d'interventions éditoriales dûment mentionnées, de permettre au lecteur d'avoir accès au texte visé par le romancier et de lire les formulations exactes qui ont déclenché en lui le geste vengeur de la copie :

[1]	Rococo <u>Style</u> <u>confiseur</u>	<p><i>C'est pour vous particulièrement qu'il écrit (l'auteur), tendres et intéressantes mères qui êtes pour vos familles une seconde Providence¹. Hâtez-vous de mettre ces [procédés] en pratique, hâtez-vous [de recueillir avec soin le superflu de ces fruits, de ces légumes que les saisons favorables vous offrent en abondance, et dont une maturité trop prompte va bientôt vous priver.] Un jour viendra où dans un² triste hiver, la bouche enflammée de vos enfants malades sera délicieusement rafraîchie par ces substances salutaires. Un jour viendra où vous offrirez, avec une douce satisfaction, ces légumes agréables [et ces fruits délicats que votre prévoyance aura su conserver.] Le plaisir commandera la reconnaissance, [le bonheur de votre famille sera votre récompense, et, pour faire tant de bien, il ne vous aura fallu que le vouloir.]</i></p> <p style="text-align: right;"><i>Appert, Le Livre de tous les ménages, 1815</i></p>
-------	--	---

Fig. 18 - Ms g 226⁷ f° 3 (fragment 1) ; transcription de Stéphanie Dord-Crouslé (affichage normalisé).

36 Certes, on peut penser que les effets d'abréviation (l'insertion de points de suspension, l'utilisation de « etc. ») font intrinsèquement partie de la modalité ironique du texte et que, dans cette mesure, ces marqueurs énonciatifs doivent être conservés tels quels ; mais dans une édition imprimée, les deux postulats éditoriaux sont exclusifs l'un de l'autre. En revanche, dans le cadre d'une édition électronique qui offre la possibilité de consulter alternativement les documents en version diplomatique et en version normalisée, les deux modes de lecture peuvent coexister et s'enrichissent l'un l'autre de cette confrontation¹⁹.

37 L'inachèvement ouvre un questionnement – évidemment sans fin – sur le manque : le second volume fait défaut et il ne sera jamais remédié à cette absence. La nature ayant horreur du vide, le chercheur est tenté de combler les lacunes avec les matériaux qui sont à sa disposition en donnant une existence palpable à tous les fragments textuels qui auraient eu une chance – aussi ténue soit-elle – d'être inclus dans un second volume achevé. Cependant, comme l'a écrit Maupassant, l'esprit de Flaubert n'est plus là pour mettre du sens dans cet ensemble, pour le discipliner et le soumettre à l'impératif du beau²⁰. Ce serait donc évidemment trahir la pensée du romancier que d'ajouter aux pages préparées tous les fragments issus de notes de lecture et marqués pour la copie, dans le fol espoir d'obtenir *in fine* « le » second volume...

38 En revanche, permettre au lecteur, dans le contexte de la production d'une reconstitution conjecturale parmi d'autres, de mobiliser chacun de ces fragments et d'en appréhender – d'un même mouvement – le texte original et la version exacte, abrégée voire absente, que Flaubert a relevée, nous paraît être un apport éditorial propre à éclairer significativement la question de l'interprétation d'un corpus tel que celui des dossiers documentaires de *Bouvard et Pécuchet*. C'est ce substantiel enrichissement que le site issu du projet Bouvard met à la disposition de tous ses visiteurs.

Notes

1 Le site d'édition des dossiers documentaires de *Bouvard et Pécuchet* offre à la consultation du public la totalité des dossiers documentaires conservés à la bibliothèque municipale de Rouen (ms g 226, g 227 et g 228 ; images et transcriptions). Fruit du travail collectif d'une équipe scientifique internationale, le projet, dirigé par Stéphanie Dord-Crouslé (CNRS-LIRE), a été financé par l'Agence nationale de la

recherche (AAP Corpus 2007) et par de nombreux autres partenaires et soutiens institutionnels. Le site propose également un outil de production de « seconds volumes » à la demande.

2 Correspondance, éd. Jean Bruneau et Yvan Leclerc, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. V, 2007, p. 638.

3 BM de Rouen, ms gg 10 f° 67 ; consultable en ligne sur le site du Centre Flaubert de l'université de Rouen.

4 C'est le cas en particulier des éditions procurées par Maurice Bardèche pour le Club de l'honnête homme (t. V et VI des *Œuvres complètes*, Paris, 1972), par Alberto Cento et Lea Caminiti (*Le Second volume de Bouvard et Pécuchet, le projet du Sottisier, reconstitution conjecturale de la « copie » des deux bonshommes d'après le dossier de Rouen*, Naples, Liguori, 1981), ou encore par Hans-Horst Henschen (*Universalenzyklopädie der Menschlichen Dummheit. Ein Sottisier*, Frankfurt am Main, Eichborn, 2004).

5 Voir, par exemple, *Le Second volume de Bouvard et Pécuchet*, éd. de Geneviève Bollème, Paris, Denoël, « Dossier des Lettres Nouvelles », 1966 ; *Bouvard et Pécuchet, avec un choix de scénarios, du Sottisier, l'Album de la Marquise et le Dictionnaire des idées reçues*, éd. de Claudine Gothot-Mersch, Paris, Gallimard, « Folio », 1979 ; ou *Bouvard et Pécuchet, avec des fragments du « second volume » dont le Dictionnaire des idées reçues*, éd. mise à jour de Stéphanie Dord-Crouslé, Paris, Flammarion, « GF », 2008.

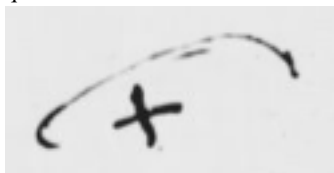
6 Voir P.-M. de Biasi, « Flaubert et la poétique du non-finito », *Le Manuscrit inachevé : écriture, création, communication*, sous la dir. de Louis Hay, Paris, Éditions du CNRS, 1986, p. 45-73 ; et Stéphanie Dord-Crouslé, « Entre programme et processus : le dynamisme de l'écriture flaubertienne. Quelques points de méthode », *Genesis - Manuscrits, recherche, invention*, n° 13, 1999, p. 63-87 (disponible sur HAL-SHS).

7 Pour faciliter la lecture des extraits manuscrits, les fragments textuels ont été à chaque fois artificiellement isolés de leur environnement.

8 Ce phénomène a été bien mis en lumière par Norioki Sugaya : « Régularités et distorsions : les transferts d'extraits dans le dossier médical de *Bouvard et Pécuchet* » ; *Éditer le chantier documentaire de Bouvard et Pécuchet. Explorations critiques et premières réalisations numériques*, sous la dir. de Stéphanie Dord-Crouslé, Stella Mangiapane et Rosa Maria Palermo Di Stefano, Messine (Italie), Andrea Lippolis Editore, p. 215-228.

9 « Ce sottisier proprement dit n'est pas complet, loin de là. D'abord, Laporte n'a pas tout copié ; ensuite il n'a pas livré à Flaubert tout ce qu'il a copié. Donc, il fallait refaire son travail, reprendre son labeur : c'est-à-dire copier, dans les notes de Flaubert (section C) tout ce qui est désigné, justement, pour la "copie" », *op. cit.*, p. LXXX-LXXXI.

10 Dans la mesure où elles opèrent des choix typologiquement homogènes et de première importance dans le processus qui nous occupe, nous désignons sous le nom de « croix parenthétiques » les croix tracées par Flaubert qui se trouvent surmontées d'une parenthèse horizontale :



Collections Bibliothèque municipale de Rouen, ms g 226⁶ f° 208 v° (détail).

11 Sur cette interface de lecture et d'édition, voir Stéphanie Dord-Crouslé, Emmanuelle Morlock-Gerstenkorn et Raphaël Tournoy, « Nouveaux objets éditoriaux. Le site d'édition des dossiers documentaires de *Bouvard et Pécuchet* (Flaubert) » ; *Les Cahiers du Numérique*, n° 3-4/2011 « Empreintes de l'hypertexte. Rétrospective et évolution », sous la dir. de Caroline Angé, Paris, Lavoisier, 2012, p. 123-145 (disponible sur CAIRN).

12 On pourra objecter que Flaubert a pu changer d'avis et finalement renoncer à copier ou à faire copier ces fragments, ce qui expliquerait leur absence sur une page préparée et invaliderait leur inclusion dans la catégorie de ceux qui sont mobilisables par l'outil de production de seconds volumes à la demande. Mais, en présence d'une œuvre inachevée, la même objection peut – et avec autant de pertinence – être opposée à n'importe quel fragment, même s'il est effectivement recopié sur une page préparée pour le second volume car Flaubert n'aurait sûrement pas conservé la totalité des fragments recueillis ; il aurait réorganisé, trié et éliminé : tout fragment aurait donc été susceptible de se voir révoqué, jusque sur le manuscrit du copiste, comme cela s'est produit pour un célèbre épisode de *Madame Bovary* (voir Stéphanie Dord-Crouslé, « Genèse et disparition de la "Panogaudopole". L'épisode supprimé du jouet des enfants Homais (*Madame Bovary*, II, 14) » ; *Madame Bovary, Préludes, présences, mutations / Preludi, presenze, mutazioni*, Atti del Convegno Internazionale, Messina, 26-28 ottobre 2006, a cura di R. M. Palermo Di Stefano, S. Mangiapane, Edizioni Scientifiche Italiane, 2007, p. 43-57 ; disponible sur HAL-SHS).

13 Les interventions éditoriales sont matérialisées par l'utilisation de la couleur marron et des crochets droits. Les doubles barres matérialisent les changements de paragraphes. La couleur bleue permet de visualiser les indications de régie données par Flaubert ou ses commentaires.

14 Rappelons à ce propos le rôle important qu'aurait dû jouer la figure préfectorale dans l'ultime chapitre du roman selon les scénarios laissés par Flaubert (voir *Bouvard et Pécuchet, avec des fragments du « second volume » dont le Dictionnaire des idées reçues*, éd. établie, annotée et mise à jour par Stéphanie Dord-Crouslé avec un dossier critique, coll. « GF » n° 1370, Paris, Flammarion, 2008, p. 401).

15 La deuxième occurrence de « substances » est mise pour « légumes ».

16 Ce faisant, Laporte s'éloigne un peu plus encore du texte d'Appert, mais il prend aussi l'initiative (consciente ou non ?) de faire disparaître une marque énonciative introduite par Flaubert dans la citation telle qu'il l'avait relevée. Il agit de même pour la plupart des points d'exclamation que le romancier ajoute fréquemment dans ses notes de lecture à la fin des extraits qu'il demande à son ami de recopier. Ainsi en va-t-il pour l'anachronisme relevé dans le *Lascairis* de Villemain : la note de lecture comporte un point d'exclamation final (« “à qqes pas de cette scène si vive, le chef espagnol immobile fumait une longue pipe !” » ; g 226⁷ f° 326, fragment 3) qu'elle ne présente plus sur la page préparée (« À quelques pas de cette scène si vive, le chef espagnol immobile fumait une longue pipe – » ; g 226⁴ f° 6, fragment 2). Laporte a donc joué un rôle dans la textualisation des reconstitutions conjecturales connues du second volume qui n'est peut-être pas aussi transparent ni si négligeable qu'on s'accorde habituellement à le dire.

17 La liste des emprunts de Flaubert à la Bibliothèque nationale entre 1870 et 1880 est consultable sur le site du Centre Flaubert de l'université de Rouen.

18 *Op. cit.*, p. 160.

19 Ces deux partis pris de lecture s'excluent d'autant moins qu'un troisième affichage permet de pointer avec précision les transformations et les ajouts qui relèvent de la décision éditoriale (voir la transcription enrichie de la page en question).

20 Voir la lettre du 30 juillet 1881 par laquelle Maupassant annonce à Caroline Commanville qu'il renonce à produire « un second volume » à partir des dossiers que la nièce de l'écrivain lui a remis : « J'ai cherché tous les moyens possibles de me tirer de cette difficulté ; je n'en vois aucun qui soit satisfaisant ; et passer outre me paraîtrait aller non seulement au-devant d'un insuccès mais au-devant des critiques violentes et justifiées des hommes de lettres et des Journaux. Je sais bien que la Mémoire de Flaubert ne serait point atteinte par ces attaques ; mais elle n'y pourrait rien gagner et on ne verrait peut-être pas bien exactement ce qu'il voulait faire, en présence de ce monceau de documents au milieu desquels *sa pensée propre* ne viendrait plus mettre de la lumière » (Flaubert-Maupassant, *Correspondance*, éd. d'Yvan Leclerc, Paris, Flammarion, 1993, p. 261-262).

Pour citer cet article

Référence électronique

Stéphanie Dord-Crouslé, « Notes de lecture et édition du « second volume » de *Bouvard et Pécuchet* : configurations complexes de l'inachèvement », *Flaubert* [En ligne], 7 | 2012, mis en ligne le 03 décembre 2012, consulté le 04 décembre 2012. URL : <http://flaubert.revues.org/1808>

À propos de l'auteur

Stéphanie Dord-Crouslé
CNRS, UMR LIRE

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Résumés

L'examen des documents préparatoires permet d'établir le schéma régulier d'élaboration du second volume de *Bouvard et Pécuchet* en dépit de son inachèvement : Flaubert sélectionne des fragments textuels sur ses pages de notes de lecture avant qu'ils ne soient recopiés d'abord sur des pages récapitulatives, puis sur des pages préparées pour le second volume. Cependant,

certain fragments *in absentia* (désignés par le romancier pour le second volume, mais non recopiés effectivement) posent des problèmes éditoriaux épineux : faut-il éditer le texte visé par Flaubert ? et dans l'affirmative, comment l'établir ? Enfin, même lorsqu'il suit un schéma régulier, le processus d'élaboration du second volume est inachevé et il est impossible de savoir si Flaubert aurait ou non conservé les marques d'énonciation que comportent nombre des citations relevées. Ces questions seront examinées à la lumière de la réflexion menée pour l'édition électronique des dossiers documentaires de *Bouvard et Pécuchet* et son interface de production de « seconds volumes » à la demande.

Examining the preparatory documents allows to establish the regular pattern of development of the second volume of Bouvard et Pécuchet despite its incompleteness: Flaubert selects textual fragments on his reading notes pages before they are copied first on summary pages and then on pages prepared for the second volume. However some *in absentia* fragments (designated by Flaubert for the second volume, but not actually copied) pose complex editorial problems: the text referred to by the novelist should it be published? and if so, how to set it? Finally, even when following a regular pattern, the development process of the second volume is incomplete and it is impossible to know whether or not Flaubert would have kept the marks of enunciation that many copied citations include. These issues will be discussed in the context of the electronic edition of the documentary files for Bouvard et Pécuchet and of the production of second volumes on demand.